

**MAIRIE DE MONS BOUBERT**  
**80210 MONS BOUBERT**

**COMPTE RENDU DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL EN**  
**DATE DU 25 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt cinq Septembre à 9 H 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M DELAHAYE Emmanuel, Maire.

Etaient présents : M DELAHAYE Emmanuel, Mme FRANCOIS Christiane, Mrs ROUSSEL Jacques, Mrs PETIT Jacques, TESTU Jean-Marie, WATTEBLED Freddy, Mme MERCIER Agnès, Mrs BARBIER Stéphane, M, HAUSSOULIER Frédéric,

Etaient absents : Mrs TORON Eric, M GRISEL Laurent, TILLETTE D'ACHEUX Frédéric, TERNOIS Eddy excusés, Mmes LOUCHART Francine et POIRET Fanny excusées

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la dernière réunion qui est visé par l'ensemble du conseil.

**. REMPLACEMENT DE FENÊTRES A L'ECOLE :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la Communauté d'agglomération Baie de Somme, sollicitant une participation communale de 3 200 € pour le remplacement de fenêtres à l'école.

Montant des travaux : 21 500 € HT

Subvention DSIL : 14 000 €

Participation CABS : 4 300 €

Participation communale : 3 200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte.

**. MISE EN PLACE DU RIFSEEP :**

Monsieur le Maire rappelle qu'à ce jour une prime est versée aux agents communaux en juin et décembre. Elle est versée sous le nom de « Prime » mais avec l'évolution actuelle cela se dénomme « Régime indemnitaire dénommé RIFSEEP ».

Cela ne changera rien dans le versement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la mise en place du RIFSEEP.

**. DISSOLUTION DU COMITE DES FÊTES :**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 31/08/2021 il a été décidé la dissolution du Comité des fêtes.

Une réunion avec les membres du Comité des fêtes aura lieu pour prendre cette décision à Titre officiel.

**. GROUPEMENT DE COMMANDES – QUALITÉ DE L'AIR INTERIEURE :**

Monsieur le Maire présente le courrier de la FDE proposant l'adhésion à un groupement de commandes pour une étude de la qualité de l'air de l'école. Il donne lecture du coût.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter cette adhésion.

**. DÉCISION MODIFICATIVE :**

Monsieur le Maire avise l'assemblée que comme évoqué lors de la dernière réunion un girobroyeur a été commandé pour 2040 € TTC.

D'autre part pour le déplacement du Monument aux morts le devis de Granits Fierain a été accepté pour 12 974 € net.

Afin de régler ces 2 dépenses, une décision modificative du budget est prise.

**QUESTIONS DIVERSES :**

. Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M BEAULIEU René, Président de l'UF ACVG pour la subvention communale pour l'acquisition de plaques mortuaires.

. Monsieur le Maire propose de mettre en place d'un arrêté de sens unique Rue du Bout de la Ville, sauf pour les riverains, et les agriculteurs.

. Monsieur le Maire présente les devis pour installer un défibrillateur à l'extérieur de la salle des fêtes :

Devis 1 : 1955 € TTC

Devis 2 : 2098 € TTC

. Monsieur le Maire informe l'assemblée que compte tenu des travaux sur la place des granges, la manifestation de l'association « Résonnances » n'aura pas lieu à la salle polyvalente. Le reste de leur programme est maintenu.

. Mme François fait un point du service « PREST » (compétence de la Communauté d'agglomération pour les activités des adolescents).

. M Barbier signale les cailloux qui descendent de la Rue du Bois lors de fortes pluies.